



## CCS/MINSANTE

### MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE : 03/11/2020

REFERENCE : MINSANTE N° 181

**OBJET** : PREVENTION ET GESTION DES IMPACTS SANITAIRES ET SOCIAUX LIÉS AUX VAGUES DE FROID - SAISON 2020-2021

*Pour action*

*Pour information*

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que les dispositions de l'instruction interministérielle N° DGS/VSS/VSS2/DGSCGC/DGT/DGOS/DGCS/SGMAS/2018/236 du 18 octobre 2018 relative à la prévention et la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2018-2019 restent en application pour la prochaine saison hivernale, dans un contexte d'épidémie de Covid-19.

En application de cette instruction, vous mettrez en œuvre les mesures de gestion que vous jugerez adaptées et appropriées aux caractéristiques de la vague de froid, dans le cadre du dispositif départemental organisé et supervisé par le Préfet.

Les principales recommandations en cas de vagues de froid, les outils de communication ainsi que le guide national de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid sont accessibles sur le site internet du Ministère chargé de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/risques-sanitaires-lies-au-froid>).

En complément, la fiche de « recommandations en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19 » mise à votre disposition cet été a été complétée par des recommandations relatives aux appareils de chauffage à air pulsé, suite à l'avis du HCSP du 14 octobre 2020 relatif à l'utilisation des appareils de chauffage dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. Cette fiche – ci jointe – a été diffusée aux ARS le 30 octobre 2020.

Nous savons pouvoir compter sur votre entière mobilisation pour contribuer à la protection des populations les plus exposées à ce risque.

**Katia Julienne**

*Directrice générale de l'offre de soins*

**Virginie Lasserre**

*Directrice générale de la cohésion sociale*

**Pr. Jérôme Salomon**

*Directeur Général de la Santé*

*Signé*

*Signé*

*Signé*